



COMMUNE DE

Magnet

2024

N°41 - Bulletin Municipal





Chères Magnétoises, Chers Magnétois,

Nous sommes ravis de vous présenter notre nouveau bulletin municipal pour 2024, mettant en lumière les réalisations de l'année écoulée et nos projets pour l'avenir.

2024 a été une année difficile, marquée par des défis internationaux et nationaux, ainsi que par des contraintes financières. Le contexte financier, caractérisé par une hausse des coûts de fonctionnement et une baisse des ressources communales, notamment des dotations de l'État, rend l'exercice particulièrement difficile, et les années à venir s'annoncent tout aussi rudes.

Malgré cela, nous avons accompli de nombreux projets importants, tels que les travaux d'enfouissement des réseaux rue du Château de Noailly et rue du Village Martin, la modernisation de l'éclairage des bâtiments communaux et de l'éclairage public avec des LED pour une meilleure qualité et une moindre consommation d'énergie, le renouvellement de la conduite d'eau potable rue du Bourg par le SIVOM Nord Allier, et en 2025 quartier de Champblanc, la réfection pour partie de la route des Nautes, la réhabilitation d'une salle de classe pour accueillir la nouvelle bibliothèque qui devrait rouvrir à l'automne 2025, ainsi que des travaux de rafraîchissement et de rénovation intérieure dans les deux appartements communaux.

Nous avons également réalisé des projets moins visibles mais tout aussi cruciaux, tels que la conversion de notre garderie en un accueil périscolaire. Notre école accueille près de 100 écoliers, et la cantine sert presque autant de repas, répartis en trois services. Nous nous efforçons constamment d'améliorer les conditions pour les enfants et, même si tout n'est pas parfait, nous faisons de notre mieux pour eux.

Un panneau d'information, proposé par le Département, a été installé en face de la Mairie.

De plus, et surtout, nous avons dû gérer les conséquences des intempéries de juin 2022 qui ont affecté notre commune. La plupart des travaux sont terminés, notamment les toitures au bourg (église, école primaire, maternelle, préaux, nouvelle bibliothèque, garderies et ESEC ainsi

que les garages), à la Gare (vestiaires sur le stade, locaux du comité des fêtes et de la pétanque, bureau de tabac et logement, commerces – boulangerie et épicerie, mairie, salle des fêtes, bibliothèque et local de la Croix Blanche), et sur le site Labaye (garages, atelier du centre technique, caserne, four à pain). Les travaux de rénovation de la sacristie et des peintures de l'église, ainsi que des plafonds de la mairie, se poursuivront en 2025.

Dans la continuité des chantiers grêle, en collaboration avec le SDIS, une étude est en cours pour la réhabilitation et l'agrandissement de la caserne. Nous réfléchissons également à l'étude pour la salle des fêtes.

Cette année, nous avons dû faire des choix et certains projets n'ont pas pu aboutir faute de moyens financiers. La voirie et la sécurisation des voies en font partie. Une étude de circulation a été réalisée sur la rue Malbroug en liaison avec le Département qui prévoit des travaux de sécurisation sur le carrefour Chantalouette/RD907. Des devis ont été réalisés par l'entreprise Colas pour la réfection des rues du Château de Noailly et du Village Martin, fortement impactées par les travaux d'enfouissement. Nous avons également étudié avec l'UTT la mise en sécurité de l'Avenue de la Gare pour améliorer la vie des riverains et la sécurité des piétons et des cyclistes.

Nous demeurons néanmoins heureux de voir l'évolution de notre village. Toujours à votre écoute, notre équipe s'emploie chaque jour à améliorer le cadre de vie. Et c'est toujours avec le même plaisir que nous nous adressons à vous dans cet édito, car nous partageons la même passion : MAGNET.

Merci de votre confiance et de votre soutien.

BULLETIN MUNICIPAL 2024

Directeur de publication : Véronique TRIBOULET, *Maire* | **Conception, réalisation traitement des textes :** Angélique DUFOUR, Corinne GENESTE | **Comité de rédaction :** Mme le Maire | **Crédit photos :** Conver's photographies
Dépôt légal : Août 2025 | **Création :** Imprimerie H Brun

La Mairie

21 Avenue de la Gare
Tél : 04.70.59.61.84

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi et jeudi : de 14h00 à 18h00
Mercredi et vendredi : de 9h00 à 12h00

LES PERMANENCES

de Mme LE MAIRE et des ADJOINTS

Madame le Maire
sur rendez-vous

1^{er} adjoint, Jean-Michel AUDREN
le mercredi de 11h à 12h

2^{ème} adjoint, Stéphanie BOUTROUX
sur rendez-vous
tous les soirs de la semaine à partir de 18h,
sauf le vendredi, ou le samedi matin

3^{ème} adjoint, Jean-Louis MERCIER
le vendredi de 11h à 12h

4^{ème} adjoint, Philippe DELPIERRE
le jeudi de 11h à 12h

Suivez-nous sur notre site internet

www.magnet03.fr

Sur l'application IntraMuros



ou sur notre page Facebook



1 060 habitants au 1^{er} janvier 2024
Superficie 1 280 ha
Altitude 280 m

VICHY COMMUNAUTE
Canton de Saint -Pourçain-sur-Sioule
1^{ère} circonscription électorale
Arrondissement de Vichy
Département de l'Allier
Région Auvergne Rhône Alpes

LE PERSONNEL EN 2025

MAIRIE

Secrétariat de mairie

Standard et accueil du public
Sabrina ALONSO
courriel : accueil1@magnet03.fr

Demandes d'urbanisme, cimetière, élections, population, inscription école, facturation cantine et accueil périscolaire

Karine BOVARI
courriel : accueil@magnet03.fr

Comptabilité, relations avec les fournisseurs

Sandrine LAGOUTTE
courriel : compta@magnet03.fr

Technique

Isabelle ROUX

ÉCOLES

RESTAURANT SCOLAIRE

Rue des Ecoles
Tél : 09.67.30.00.46
Elena DAL MAS
Sylvie GARRIVIER
Robin MATOS

ATSEM

CLASSE PS ET MS : Noémie BOISVERT

CLASSE GS : Amélie SINOPLÉ

ACCUEIL PERISCOLAIRE

PÔLE MATERNELLE

Tél : 07.87.24.64.12
Noémie BOISVERT
Clothilde DAULAT

PÔLE PRIMAIRE

Tél : 07.87.24.97.55
Robin MATOS
Morgane VEREZ (Intervenant AEJ)

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Bénévoles :

Nicole SABATIER et Aline MOREAU

Horaires d'ouverture :
mercredi de 15h30 à 17h30
samedi de 9h30 à 11h30

COMMERCANTS :

Epicerie VIVAL « **Le Panier Gourmand** »
et **RELAIS DE LA POSTE**
26 bis Avenue de la Gare
Mme Dominique CAMMINADA
tél : 04.70.58.09.63

Boulangerie « **La Maie du Village** »
26 Avenue de la Gare
M. Romain LOPEZ
tél : 04.70.59.61.40

Bureau de tabac « **Le Magnet's** »
5 Place de la Gare
M et Mme Christophe TACHON
tél : 04.70.59.62.15

GAMM VERT « **Le comptoir du Village** »
(jardinerie offrant plantes, outils, vêtements et produits animaliers)
ZA Les Landelles
tél : 04.70.59.61.15

POMPIERS

Site Antoine Labaye
Chef de Centre : Laurent GENESTE
Adjoint au Chef de Centre : Thibault NOTIN
tél : 18 ou 112

GENDARMERIE NATIONALE :

Brigade de proximité de St Germain des Fossés
tél : 04.70.59.61.44
courriel : cob.vichy@gendarmerie.interieur.gouv.fr

SERVICE DE GESTION COMPTABLE

Centre des finances publiques (ex Trésorerie) :
8 rue du Bief
03307 CUSSET Cédex
tél : 04.70.35.12.38
courriel : Sgc.vichy@dgifp.finances.gouv.fr

PRESSE – LA MONTAGNE :

Correspondant du secteur de St Germain des Fossés
Didier MIGLIACCIO
tél : 04.70.58.11.54
courriel : didier.migliaccio@gmail.com

MAISON DE L'INFORMATION ET DU DROIT :

Rue Pierre-Boubet
03300 CUSSET
tél : 04.70.97.25.90
courriel : centrepasserelle@ville-cusset.fr

CULTE :

Paroisse de Saint Germain des Fossés

Presbytère : 2 Rue du Marché
03260 SAINT GERMAIN DES FOSSES
tél. : 04.70.59.61.55

courriel :
paroisse-saintgermaindesfosses@moulinscatholique.fr

FRANCE TRAVAIL :

650 avenue de la Liberté
03200 VICHY
N° unique candidat : 3949
N° unique employeur : 3995

SIVOM VAL D'ALLIER :

Les Perrières, 03260 BILLY
tél : 04.70.58.85.80
sivomvalallier@wanadoo.fr

SICTOM SUD ALLIER :

10 rue des Bouillots, 03500 BAYET
tél : 04.70.45.51.67
courriel : contact@sictom-sud-allier.fr

Ordures ménagères : collecte hebdomadaire les mardis matin.

Bacs jaunes : collecte le lundi matin toutes les 3 semaines

Points-tri : plusieurs containers sont à votre disposition :

Rue du château des Mussets : bac jaune, verre et piles

Rue de la croix verte : verre

Les Pernets : verre

A la Mairie : Piles

Rue du Quai : verre, textile (point de collecte Le Relais) et biodéchets (uniquement les déchets alimentaires)

Salle des Fêtes : verre

MOBIVAL et MOBI'HAND

Service de transport à la demande de Vichy communauté

Hôtel d'agglomération - 9 place Charles de Gaulle - 03200 Vichy

Tél : 04.63.64.72.00

Site internet : www.vichy.communaute.fr/services/se.deplacer/mobival

Tarifs et taux municipaux

en vigueur au 01/01/2025 (attention, certains tarifs ont été modifiés en cours d'année)

SALLE DES FETES – SALLE POLYVALENTE

Suite aux intempéries du 4 juin 2022, la salle des fêtes et la salle polyvalente sont inaccessibles.

La salle polyvalente est accessible aux associations pour leurs réunions uniquement.

RESTAURANT SCOLAIRE

Tarifs au 1^{er} janvier 2025

Délibération n°2024_11_08_038

Tarifs enfants

Mise en place du dispositif gouvernemental « Tarification sociale, cantine à 1€ » qui est une tarification en fonction des quotients CAF :

Quotients CAF	Tarifs
de 0 à 499	0,50€
de 500 à 999	1,00€
+ de 1 000	3,50€

Enfant occasionnel : 6,00€

Tarifs adultes

Enseignant, personnel	5,00€	Intervenant extérieur	7,00€
-----------------------	-------	-----------------------	-------

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Tarif au 1^{er} janvier 2025

Délibération n°2024_11_08_038

Tarification à l'heure selon le barème ci-dessous :

Tranches d'imposition	Tarifs horaire
De 0 à 10 375€	1,00€
De 10 376 à 24 208€	1,30€
De 24 209 à 34 583€	1,70€
De 34 584 et au-delà	1,90€

Le goûter : 0,50€

CIMETIERE

Tarif au 1^{er} janvier 2025

Délibération n°2024_11_08_038

CIMETIERE	15 ans	30 ans	50 ans	Perpétuelle
Concession simple 1 à 2 places L230 – I100 – P190	220€	350€	575€	1 150€
Concession double 2 à 4 places L230 – I200 – P190	380€	690€	1 150€	2 300€
Caveau provisoire	1 semaine 30 €			

SITE CINERAIRE	15 ans
Columbarium	600€
Cavurne (structure complète)	700€

REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Tarif au 1^{er} janvier 2025 - Délibération n°2024_11_08_038

MARCHANDS AMBULANTS

Est considérée temporaire toute occupation inférieure à 4 jours par mois

Est considérée régulière toute occupation supérieure à 4 jours par mois

VENTE AU DEBALLAGE

Stationnement sur le parking

de la mairie 35€/jour

DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES

Par distributeur (maximum 2) Forfait de 65€/mois

ETALAGES – STANDS DE VENTE

Extension permanente :

- Tout dispositif augmentant la surface de vente de 5 à 20 m² Forfait de 35€/mois
- Tout dispositif augmentant la surface de vente de plus de 20 m² Forfait de 65€/mois

Extension mobile :

- Tout dispositif augmentant la surface de vente de 5 à 20 m² Forfait de 18€/jour
- Tout dispositif augmentant la surface de vente de plus de 20 m² Forfait de 33€/jour

TERRASSES OUVERTES (y compris type barnum)

- ≤ 20 m² 18€/jour
- > 20 m² 33€/jour

CHEVALETS – PANNEAUX PUBLICITAIRES

Tout dispositif n'augmentant

pas la surface de vente Gratuit

SPECTACLES ITINERANTS (CIRQUES, THEATRES, ...)

- Chapiteau moins de 100 places 55€/jour
- Chapiteau de 100 places et plus 110€/jour

CITOYENS FRANÇAIS ITINERANTS

- Forfait 48h00 110€
- Par tranche de 24h supplémentaires 60€

MATERIEL

Tarif au 1^{er} janvier 2025 - Délibération n°2024_11_08_038

	Q ^{tés} disponibles	Associations	Particuliers
Plateaux de 4 m	20	Prêt	4.50€ l'unité
Bancs de 2 m	12	Prêt	1,50€ l'unité
Barrières	30	Prêt	-
Percolateur 15L	1	Prêt	-
Machine à hot dog	1	Prêt	-

PHOTOCOPIES

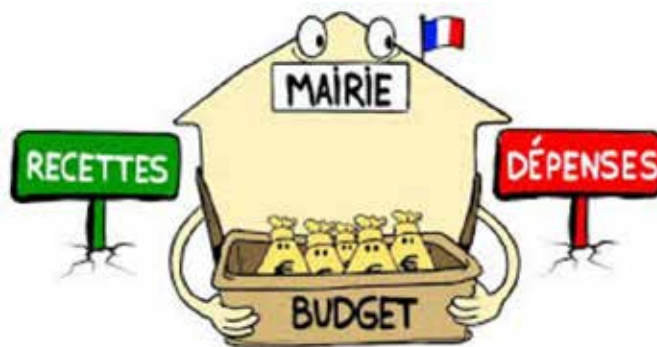
Tarif au 1^{er} janvier 2025 Délibération n°2024_11_08_038

Noir et blanc	A4	A3	Couleur	A4	A3
La photocopie recto	0,40€	0,60€	La photocopie recto	0,70€	1,40€
La photocopie recto-verso	0,80€	1,20€	La photocopie recto-verso	1,40€	2,80€

Budget 2024

Montant global du budget

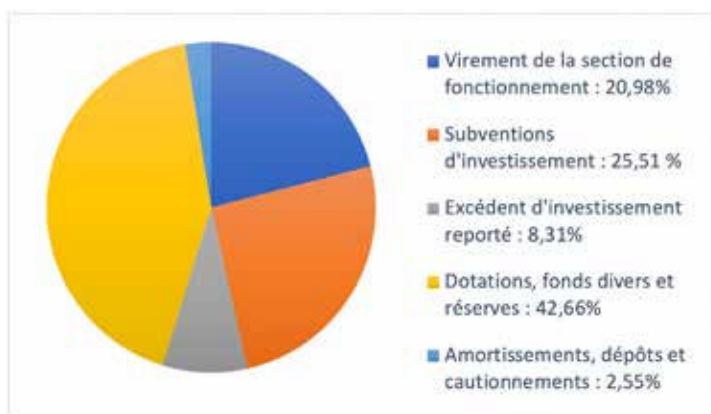
Investissement	562 000 €
Fonctionnement	1 017 770 €
	<u>1 579 770 €</u>



En 2024, les travaux de réparation suite à la grêle de juin 2022 impactent encore fortement notre budget. En effet, nous devons notamment avancer la TVA qui ne nous sera remboursée qu'en juillet 2025.

BUDGET INVESTISSEMENT

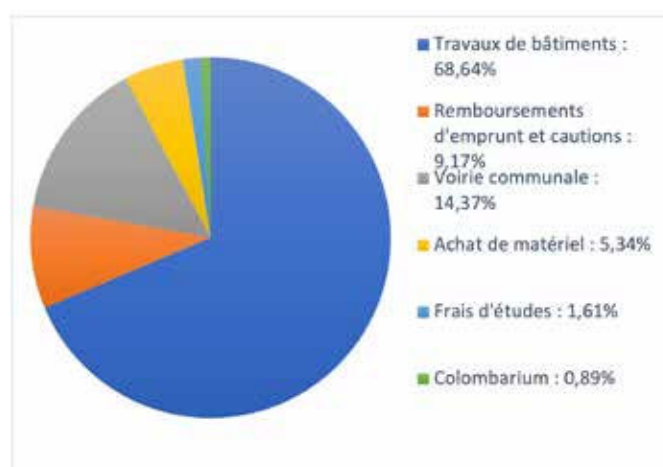
RECETTES	BUDGET
Virement de la section de fonctionnement	117 893
Subventions d'investissement (1)	143 344
Excédent d'investissement reporté	46 678
Dotations, fonds divers et réserves (2)	239 768
Amortissements, dépôts et cautionnements	14 318
Total recettes	562 000



(1) Dotations diverses de l'Etat ou d'organismes publics

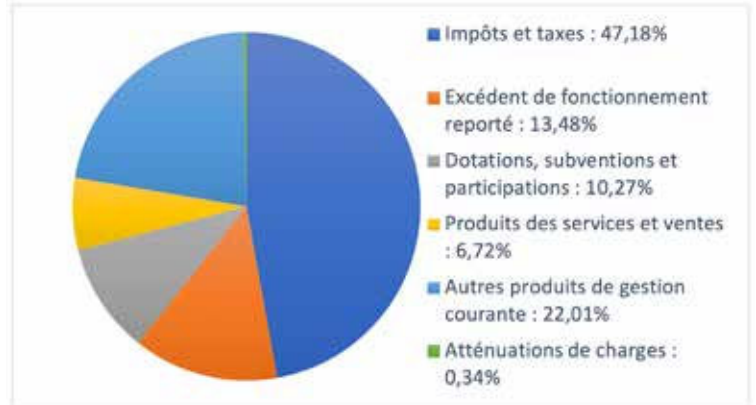
(2) Reversement des produits par l'intercommunalité

DEPENSES	BUDGET
Travaux bâtiments	385 750
Remboursement d'emprunts et cautions	51 517
Voirie communale	80 746
Achat de matériel	29 988
Frais d'études	9 023
Colombarium	4 977
Total dépenses	562 000



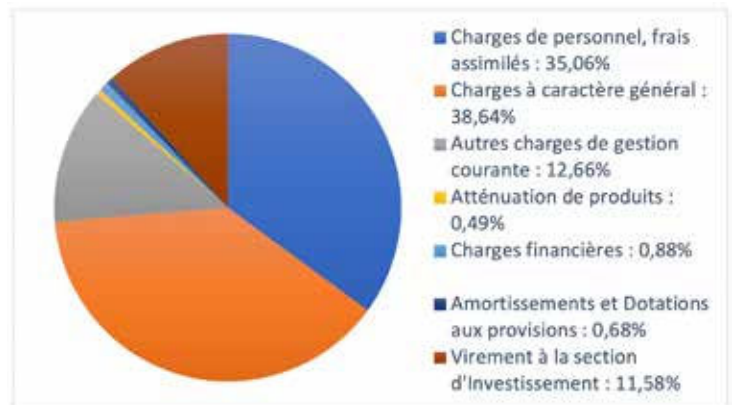
BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	BUDGET
Impôts et taxes (1)	480 200
Excédent de fonctionnement reporté	137 196
Dotations, subventions et participations (2)	104 524
Produits des services, domaine et vente (3)	68 350
Autres produits de gestion courante (4)	224 000
Atténuations de charges (5)	3 500
Total recettes	1 017 770



- (1) Impôts directs et compensation par Vichy Communauté
 (2) Dotations diverses de l'Etat ou d'organismes publics
 (3) Services périscolaires, concessions cimetière
 (4) Revenus des immeubles, Versements assurance
 (5) Remboursements sur rémunérations du personnel

DEPENSES	BUDGET
Charges de personnel, frais assimilés (1)	356 860
Charges à caractère général (2)	393 232
Autres charges de gestion courante (3)	128 820
Atténuation de produits (4)	5 000
Charges financières (5)	9 000
Amortissements et Dotations aux provisions	6 965
Virement à la section d'investissement	117 893
Total dépenses	1 017 770



- (1) Salaires, cotisations patronales, médecine du travail
 (2) Eau, électricité, fournitures, entretien, assurances, télécom, poste
 (3) Subventions aux associations, CCAS, contributions aux Syndicats Intercommunaux
 (4) Remboursements de trop perçus sur impôts et taxes
 (5) Intérêts des emprunts

BUDGET CCAS

RECETTES	BUDGET
Produits des services, domaine et vente	550
Dotation communale	6 100
Excédent N-1 reporté	405
Total recettes	7 055

DEPENSES	BUDGET
Réceptions et Colis	6 775
URSSAF	80
Subventions autres organismes	200
Total dépenses	7 055

ETAT CIVIL 2024

Naissances

POURVOYEUR Nino, Pascal	06/01/2024
NOTIN Iris, Romy, Marie	12/05/2024
GENIN Arthur, Jules	11/06/2024
GAGNE Jules	21/09/2024
MINET Matiya	28/11/2024
MAYER MERAL Louise, Marion, Marie	28/12/2024
ZAMBONI Lia, Ana	30/12/2024



PACS

MINET Raphaël et RODRIGUES Alexia
16/05/2024

MUNTZ Jordy, Stéphane
et GUERIN Lydie, Marie - Antoinette
07/06/2024

MARIAGES :

CELLIERE Guillaume
et LEGRAND Stéphanie, Renée, Jeanne-Marie
15/06/2024

SABLON Fabien, Francisque, Marcel
et BARRET Ludivine, Myriam, Patrick
06/07/2024

AUTHIER Romain, Alain et MARTIN Mélanie
27/07/2024

DÉCÈS

PRÉ épouse TEYSSIER Christiane, Marie	06/01/2024
TREVISIOL épouse LOURDIN Maria, Luisa	14/01/2024
BERNAT Marie, Elisabeth	20/02/2024
BARTOLOMEU DA VEIGA Sebastiao	05/05/2024
CHATARD Bénédicte	21/06/2024
MASTON Henri	26/06/2024
ROTTAT Olivier, Eric	05/08/2024



Achats

Matériel et logiciels informatiques pour la Mairie et les Ecoles. Coût pour la commune : 4 112,10€

Stade

Semences et entretien des terrains.

Cimetière

Installation d'un nouveau columbarium, subventionné par le Département à hauteur de 1 367€ et par Vichy Communauté à hauteur de 1 368€.

Coût des travaux pour la commune : 2 241,33€



Travaux réalisés en 2024

La voirie

Fin des travaux Route des Nautes (tranches 1 et 2) : coût des travaux 66 894,24€ subventionnés à hauteur de 15 000€ par le Département et 19 510,82€ par Vichy Communauté.

Curage des fossés Chemin de Bohet, Allée du Jacquelin, Le Boulas, Malbroug, Rue du Château des Mussets : coût 8 434,85€

Installation d'un panneau d'information lumineux

Le Département a lancé une campagne de communication en offrant des panneaux lumineux aux communes qui ont répondu favorablement à la proposition. Pour alimenter ce panneau il nous a fallu installer un coffret électrique qui sert également aux marchands ambulants. Coût du coffret électrique : 5 418€.



Enfouissement des réseaux et Mise en LED de l'éclairage public : poursuite des travaux d'enfouissement des réseaux avec la seconde moitié de la rue du Village Martin et la rue du Château de Noailly. Installation de nouveaux candélabres rue du village Martin. Les travaux se finiront sur 2025.

Le coût des travaux est échelonné sur plusieurs années mais les cotisations annuelles augmentent au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Bâtiments :

Démolition du hangar site Antoine Labaye qui menaçait de s'écrouler. Subventionné par l'Etat à hauteur de 3 010€ et par Vichy Communauté à hauteur de 2 580€

Coût pour la commune : 4 730,06€

Réfection des toitures

Poursuite des réparations sur les bâtiments communaux qui ont été endommagés par l'orage de grêle de juin 2022. Les travaux de réparation, toitures et intérieurs, se font au fil de l'eau, selon la disponibilité de chaque artisan.

logement au-dessus du tabac





Les écoles



La future bibliothèque



Le four à pain



Local du comité des fêtes



La caserne



Salle des fêtes : démolition de l'intérieur



Année scolaire 2023-2024

Les élèves de l'école des 4 arbres s'ouvrent aux autres...

Découvrir d'autres écoles, d'autres élèves grâce à la mise en place de correspondances dans chaque classe.

Toutes les classes se sont inscrites à ce projet organisé par l'Office Central de la Coopération à l'Ecole visant à échanger tout au long de l'année avec des classes de la région sur 3 thèmes proposés : se présenter/se connaître, l'eau autour de l'école, un personnage célèbre.

A l'issue de cette année de correspondance les enfants de chaque classe ont pu se rencontrer « en vrai » lors des sorties scolaires de fin d'année.

Projet Episcolaire



Découvrir son environnement pour mieux en parler avec ses correspondants..

Rencontre avec l'école de Monlet



Randonnée avec les camarades de l'école de Thuret (63) pour les GS/CE1



Parc animalier d'Ardes sur Couze pour rencontrer les copains de l'école Emma Roussel à Saugues (Haute Loire) CP/CE1

Groupe scolaire

Découvrir les savoirs et les connaissances de ses camarades ...

Lors d'une ½ journée, les élèves volontaires organisent un « stand » pour un marché pas comme les autres. Ici les clients viennent acquérir des nouvelles connaissances offertes par leurs camarades. Tout le monde ressort grandi de cette expérience !!!!



Le marché des savoirs

Au programme apprendre à faire du vélo, de l'aquarelle, la roue, des tresses, du judo, des charlottes aux fruits, des bonbons, de la beatbox, des canards en pâtes à modeler, des massages et bien d'autres choses encore...



Découvrir les métiers ou les passions de quelques parents...

Sur le modèle de la Quinzaine Maternelle qui a lieu tous les ans les enseignantes ont souhaité ouvrir l'école pendant 15 jours aux parents qui le désiraient. Ces derniers pouvaient venir passer un moment dans les classes pour présenter leur activité, un passe-temps, une passion ou toute autre idée de leur choix.

La Quinzaine de l'école



Découvrir d'autres pays et des associations œuvrant pour la solidarité :

- Collecte au profit de l'association Coeur Sam
- Un dessin contre la faim (au profit de l'association Action contre la faim)



Groupe scolaire

Découvrir des lieux, des technologies ou des pratiques artistiques



La classe de CE2/CM1 a découvert la programmation informatique en fabriquant des robots et en visitant le Fablab de Vichy.



Les CM1/CM2 ont eu la chance de se produire sur la scène de l'Opéra accompagnés d'un véritable orchestre !



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Ouverture de l'accueil de loisirs du matin de 7h30 à 8h20 et le soir de 16h30 à 18h30 depuis le 1^{er} décembre 2024.



L'année a été axée autour du rythme des saisons et les animateurs ont pu proposer des ateliers sur ce thème. Les enfants ont donc participé à des ateliers créatifs, culinaires, jardinage et bricolage afin d'occuper leur temps périscolaire.



Si vous avez complété le dossier d'inscription en début d'année scolaire, vos enfants peuvent être accueillis à tout moment en accueil périscolaire.

Aucune « réservation » n'est nécessaire.

Stéphanie BOUTROUX adjointe en charge des affaires scolaires et de la jeunesse.
Virginie BERNARDIN, Ludovic BAPTISTE et Xavier PARIS

Bénévoles : Nicole Sabatier et Aline Moreau

Ouverture : Mercredi de 15h30 à 17h30
Samedi de 9h30 à 11h30

Inscription : gratuite sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Notre petite bibliothèque est toujours fermée suite à la tempête du 4 Juin 2022 mais nous continuons à prêter des livres et documents sonores à l'école.

Après-midi contes à Seuillet : nous tenons à remercier les parents et enfants présents.

2 représentations de contes avec Arnaud Redon :

La première, l'après-midi pour les enfants de 2 ans jusqu'à 6 ans avec un goûter offert par la commune de Magnet, la seconde, en soirée pour les enfants de 6 ans et plus ainsi que les adultes suivie d'un verre de l'amitié offert par la commune de Magnet. Nous tenons à remercier la commune de Seuillet pour son accueil ainsi que la commune de Magnet et l'association de l'Allier à livre ouvert pour leurs participations financières à cette journée contes.

La bibliothèque devrait pouvoir rouvrir en 2025. Elle sera située en face de l'école. Avec notre nouveau lieu de lecture, nous pourrions vous proposer des rencontres, partager sur les livres lus, café de Noël, de Pâques etc..., partager avec vous des rencontres auteurs, conteurs et animations. Et enfin, recevoir l'école 1 journée par mois pour les différentes classes (ce qui est encore à définir)

Nous souhaitons vous revoir toujours aussi nombreux en 2025.

Amicalement
Nicole Sabatier, Aline Moreau

CPI Magnet

« 70 ans... le temps passe mais pas la légende »

2024 est pour nous une année particulière. En effet, nous fêtons cette année nos 70 ans d'existence.

A ce jour, l'effectif hommes et femmes du centre est de 13 sapeurs-pompiers, mais je ne désespère pas que de nouveaux Magnétois(es) viennent nous rejoindre bientôt.

En 2025, un nouveau véhicule va arriver afin de compléter notre parc matériel. Ce véhicule, dont la fonction principale est l'incendie, nous permettra d'intervenir sur la commune et en périphérie en toute autonomie.



Les interventions du CS Magnet n'ont cessé d'augmenter depuis cette dernière décennie et ce véhicule devrait encore faire progresser notre activité opérationnelle.



Lieutenant GENESTE Laurent
Chef de centre

Don du sang



ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE DE SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS ET SA RÉGION (BILLY, MAGNET, ST-FÉLIX, ST-GÉRARD-LE-PUY, SANSSAT ET SEUILLET)

L'Association pour le Don de Sang Bénévole de St Germain-des-Fossés et sa Région (Billy, Magnet, St Félix, St Gérard le Puy, Sanssat et Seuillet) a bien commencé l'année 2024 et espère grâce à vous maintenir les 500 donateurs annuels encore pendant plusieurs années.

Votre Sang fait la différence, les malades comptent sur vous.



Pour rappel, un don du sang dure environ 1 heure et permet de sauver 3 vies

L'Association, le site de Moulins de l'EFS, les Municipalités partenaires et les malades remercient les Magnétoises et Magnétois pour leurs participations aux collectes de Sang au cours de l'année et vous souhaite une bonne et heureuse année 2025.

En 2025, n'oubliez pas aussi de vous inscrire sur le fichier national des DVMO (Donneurs Volontaires de Moelle Osseuse) à l'accueil des collectes de sang et de prendre votre carte de Donneurs d'Organes et de Tissus. (Surtout dites-le à vos proches si vous êtes d'accord pour offrir vos organes ou tissus)

Où et quand donner son sang en 2025 (de 15h à 19h) :

- Vendredi 14 février, Espace culturel Fernand Raynaud de St Germain des Fossés
- Lundi 14 avril, Salle Socio-culturelle de St Gérard Le Puy (16h à 19h)
- Mercredi 11 juin, Espace culturel Fernand Raynaud de St Germain des Fossés
- Mercredi 27 août, Espace culturel Fernand Raynaud de St Germain des Fossés
- Lundi 27 octobre, Espace culturel Fernand Raynaud de St Germain des Fossés
- Lundi 22 décembre, Espace culturel Fernand Raynaud de St Germain des Fossés

Si vous avez besoin d'informations, n'hésitez pas à contacter la secrétaire Sabrina URBAIN soit au 06-16-68-72-59 ou associationdondusangsgdf@gmail.com ou sur la page Facebook « Association pour le Don de Sang Bénévole de SGDF et sa Région »

C.A.U.E



Vous avez un projet de rénovation ? Vous souhaitez faire construire ?

Prenez le temps de la réflexion avec le CAUE

Qu'est-ce que le CAUE ? Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association investie d'une mission d'intérêt public qui a pour objectif de promouvoir la qualité du cadre de vie. Pour cela, l'équipe conseille et accompagne gratuitement tout porteur de projet qui en fait la demande. Le CAUE est également à disposition des enseignants pour les accompagner dans leurs projets pédagogiques liés au cadre de vie.

Vous avez un projet en lien avec votre habitat ?

Vous désirez construire, agrandir, surélever, rénover ou aménager votre habitat ?

Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique ?

Vous vous interrogez sur la réglementation, le choix des matériaux ?

Dans le cadre des permanences – à Montluçon, Moulins et Vichy – ou lors d'un rendez-vous sur place, les architectes du CAUE vous conseillent sur : les démarches à entreprendre pour mener à bien votre projet ; les atouts et les exigences de votre terrain et de son environnement et la conception de votre habitat, que ce soit en neuf ou en rénovation

Comment rencontrer l'architecte ?

Prenez rendez-vous auprès du secrétariat, par téléphone ou par mail, ou bien consultez le site internet: www.caue03.com



Cérémonie du 8 mai



Marché des producteurs du 14 juin

La municipalité, en collaboration avec la Chambre d'agriculture de l'Allier a organisé son 3^{ème} marché des producteurs sur le site Labaye. L'objectif de cette manifestation est de venir découvrir les producteurs locaux ainsi que leurs produits et de manger sur place afin de passer une soirée conviviale.

Merci à Magnet Pétanque d'avoir tenu la buvette et pour s'être occupé d'une partie de la logistique, aidé par quelques bénévoles. Merci !! car sans vous, cette manifestation ne pourrait pas avoir lieu. Côté animation, nous remercions Magnétic Dog's pour leur démonstration d'agility. Cette année nous avons en plus l'association Ludivers de St Rémy en Rollat avec des jeux en bois en libre accès qui ont été sollicités tant par les plus jeunes que par les adultes.

Nous espérons que vous avez un bon moment malgré la pluie qui est malheureusement venue écourter notre soirée.

Coût de la manifestation : 1002€



Elections

Quelques rappels avant les chiffres : Suite à un déménagement, vous devez vous faire inscrire sur la liste électorale de la commune de votre nouveau domicile. Cela ne se fait PAS en automatique. Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, lors d'une année d'élection, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au sixième vendredi avant le scrutin. Pour valoir pour un scrutin, la demande d'inscription doit être déposée au plus tard à cette date.

Plusieurs solutions :

- en ligne sur service-public.fr, sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile.

Et parce que nous sommes désormais plus de 1 000 habitants, pour voter, il faut présenter sa carte d'électeur plus une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire, ...).

Cette année a été particulière puisque nous avons été appelés à voter trois fois.

Les européennes le 9 juin

Nombre d'inscrits : 735

Nombre de votants : 443

Taux de participation : 60,27%

Les législatives : 1^{er} tour le 30 juin

Nombre d'inscrits : 738

Nombre de votants : 555

Taux de participation : 75,20%

2^{ème} tour le 7 juillet

Nombre d'inscrits : 738

Nombre de votants : 541

Taux de participation : 73,31%

Echos de la vie communale

📍 Juillet : Remise de calculatrices

Les élèves de CM2 de l'école de Magnet ont été chaleureusement félicités pour leur travail acharné et leur implication au cours de l'année scolaire. Lors d'une cérémonie organisée par la municipalité, chaque élève a reçu une calculatrice en guise de reconnaissance de leur parcours scolaire. Ce moment convivial a permis aux élèves, aux enseignants, ainsi qu'aux parents présents, de célébrer ensemble la fin de l'année scolaire et l'achèvement de cette étape importante avant le passage au collège.

La municipalité tient à féliciter tous les élèves pour leur réussite et leur souhaite de belles aventures scolaires à venir. Les élèves de CM2, en quittant l'école primaire, emportent avec eux non seulement des connaissances solides, mais aussi des souvenirs inoubliables des années passées au sein du groupe scolaire de Magnet



📍 Concert du 5 juillet au Château des Mussets



Cette année, c'est le groupe LA MILCA qui est venu jouer au Château des Mussets. Ce groupe de 4 musiciens a su nous emporter avec leurs chansons, mélange inspiré de chansons françaises, de rock et d'accordéon. La municipalité remercie les propriétaires du Château qui nous prêtent le lieu chaque année.

Subventionné par le Département de l'Allier à hauteur de 1000€.

Coût de la manifestation pour la commune : 1 107,52€

📍 Cérémonies du 11 novembre et du 7 décembre



11 novembre, commémoration de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale.



Hommage leur a été rendu par les membres des ACPG-CATM et la municipalité le samedi 7 décembre.

Le 5 décembre est une journée nationale de recueillement et d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie ainsi qu'aux rapatriés d'Afrique du Nord, aux disparus et aux victimes civiles.

Le CCAS est une commission spécifique composée d'élus et de personnes extérieures. Voici la liste des membres qui la composent :

Élus : Mme le Maire, M. AUDREN Jean Michel (1^{er} adjoint), Mme BOUTROUX Stéphanie (2^{ème} adjoint), Mme DUFOUR Angélique et Mme GENESTE Corinne.

Personnes extérieures : M. CHERASSE Robert, M. GENESTE Jean Guy, M. MICHALET Robert et M. URBAIN Daniel.

Activités de l'année 2024 :

Cérémonie de remise des chèques cadeaux naissance :

Faute de bénéficiaires ayant répondu présents à l'invitation de la mairie pour le pot de remise des cartes cadeaux, la cérémonie a été annulée. Le CCAS a distribué 1 seul chèque cadeau. C'est la deuxième année que la cérémonie ne peut se tenir faute de participants.

En 2024, nous avons souhaité refaire une session du programme « Séniors sur la route » qui avait bien plu aux participants l'année passée. L'objectif est de faire de la prévention, de faire quelques rappels sur le code de la route, comme par exemple comment se situer dans les ronds-points et la vigilance à avoir quant aux prises de médicaments ou la fatigue. Celle-ci devait se dérouler le 6 juin mais faute de suffisamment d'inscrits, nous avons là encore dû annuler la séance.



Deuxième temps fort du CCAS, le repas des aînés, pour les Magnétoises et Magnétois de 70 ans et plus. Cette année, ce sont 12 nouveaux bénéficiaires qui ont rejoint les rangs du CCAS. Notre repas a eu lieu le 23 novembre à la salle des fêtes de Bost et a réuni 69 convives. Le thème de cette année était les jeux de cartes. Nous avons passé un agréable moment tous ensemble. Nous remercions vivement la commune de Bost de nous avoir prêté la salle. Les membres du CCAS sont très heureux de constater que chaque année, le nombre de convives augmente. Nos efforts pour rendre cette journée festive ont porté leurs fruits.

Les gens de 75 ans et plus qui ne viennent pas au repas et qui retournent leur coupon réponse dans les temps, peuvent bénéficier d'un colis. Cette année nous avons distribué 21 colis.



Echos de la vie communale

Repas de quartier

Il fut un temps où presque tous les habitants de chaque quartier se réunissaient 1 fois par an autour d'une même table et passaient la journée ensemble. Cette tradition s'est peu à peu perdue sauf au quartier de La Motte-Mourgon. En effet, ils continuent à faire perdurer la tradition dans la joie et la bonne humeur tout en partageant un bon repas. « Au mois de juin 2024 le repas des voisins nous a permis, une nouvelle fois, de se réunir autour d'un très bon repas et en toute convivialité. Un temps privilégié pour se donner des nouvelles, partager des projets et évoquer la mémoire de tous ceux qui nous ont quittés. »

Les habitants de la Motte-Mourgon, des Bruyères et de Chante-Alouette



INCIVILITES ET DEGRADATIONS

Une vitre de l'abri-bus aux écoles a été cassée. Ce genre de dégradation pénalise la commune car elle entraîne des coûts supplémentaires au budget.



Les déchets de ce genre doivent être déposés en déchetterie, pas ici !

Un nouveau container rue du quai



La loi AGEC entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024 rend **obligatoire le tri des déchets alimentaires et végétaux** pour éviter qu'ils ne finissent dans la poubelle d'ordures ménagères. Ce nouveau container a donc été mis à votre disposition rue du Quai. **MERCI de respecter les consignes de tri** : pas de sac et uniquement ce type de déchets :



Collecte des encombrants et épaves automobiles le jeudi 6 novembre 2025 :
Contactez la mairie pour tous renseignements et pour vous inscrire.

Services proposés par Vichy Communauté

ALIMENTATION



RETROUVEZ VOS PRODUCTEURS LOCAUX

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial « Manger mieux, un enjeu local », la nouvelle édition du carnet des producteurs locaux vous permet de vous approvisionner localement.

Au total, le guide référence près de 100 producteurs qui approvisionnent le territoire en circuit court en viandes, fruits et légumes, produits laitiers, produits de la ruche, poissons et autres produits « insolites » comme des plantes aromatiques et médicinales, des escargots et dérivés à base de safran.

La plupart de ces agriculteurs pratiquent la vente directe sur leur exploitation, sur les différents marchés alimentaires de l'agglomération ou dans un magasin de producteurs. Leurs produits sont mis à l'honneur à travers plusieurs recettes issues du terroir bourbonnais.

Une vingtaine d'initiatives locales sont aussi recensées : épiceries, associations, point de vente de produits locaux, ... Le carnet est disponible au sein des 39 communes de l'agglomération, dans les offices de tourisme et auprès des différents acteurs mentionnés dans le livret.

Carnet des Producteurs en téléchargement sur : vichy-communautaire.fr/nouvelle-edition-du-guide-des-producteurs/

CO-CONSTRUIRE UN PLAN PAYSAGE ET ÉNERGIE

PLAN PAYSAGE - Identifier les zones d'accélération des énergies renouvelables

2024 fut une année importante pour la planification énergétique des territoires. En effet, depuis la promulgation de la loi du 10/03/2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (EnR), l'ensemble des communes françaises sont tenues d'identifier des espaces préférentiels où développer des projets EnR.

C'est dans ce cadre que les services de Vichy Communauté ont accompagné durant plusieurs mois les 39 communes du territoire, à l'appui du Plan Paysage et Transition Énergétique voté en 2023 par le Conseil Communautaire. L'objectif : faire ressortir des zones cohérentes avec les enjeux paysagers, environnementaux et économiques du territoire ; tout en s'appuyant sur la connaissance fine des communes de leur territoire. Ce travail, conformément à la Loi, s'est notamment basé sur des concertations publiques organisées par les communes, sous différentes formes (réunions, registres, questionnaires à la populations...).

Véritables traductions des volontés locales en matière de production d'énergie, les « zones d'accélération » adoptées par les communes sont en passe d'être validées par les services de l'Etat pour s'appliquer définitivement en 2025.

Une fois arrêtées, ces zones permettront une meilleure acceptabilité des projets sur le territoire ; tout en concourant à l'atteinte d'un des objectifs de décarbonation de Vichy Communauté et ses 39 communes : multiplier par trois la production d'énergie propre et locale d'ici 2050.

URBANISME

L'urbanisme est de la compétence de Vichy Communauté. Vos demandes d'autorisations peuvent être réalisées en ligne :

Habitat.vichy-communautaire.fr/demande-en-ligne

Si vous rencontrez des difficultés dans votre démarche en ligne, nous vous invitons à vous diriger vers le conseiller numérique de Vichy Communauté qui peut vous accompagner dans la procédure de dépôt. Pour la prise de rendez-vous, vous pouvez le faire en ligne via le site de la maison de l'habitat <https://www.clicrdv.com/vichy-communautaire> ou par téléphone au 04.63.01.10.65 (ouvert le lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h).

Petit rappel : vous devez faire une déclaration de début mais aussi une déclaration de fin de travaux.

Elagage et entretien des haies en bordure des voies publiques



Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.

Merci de respecter ces règles pour le bien-être et la sécurité de tous.



MAISON DE L'INFORMATION ET DU DROIT

CUSSET

JUSTICE DE PROXIMITÉ
 INFORMATIONS GRATUITES ET ADAPTÉES
ACCUEIL ET ÉCOUTE
 CONSEILS ET ORIENTATION
ACCOMPAGNEMENT

QUARTIER DE PRESLES - BÂTIMENT L3
 RUE PIERRE-BOUBET - 03300 CUSSET



Maison de l'Information et du droit

MAISON DE L'INFORMATION ET DU DROIT

La Maison de l'Information et du Droit offre un service public multidisciplinaire, gratuit et de proximité, susceptible d'apporter un éventail de réponses les mieux adaptées possibles aux demandes de tous les habitants de l'Agglomération Violey Communauté.

La Maison de l'Information et du Droit (MID) :

- Assure une présence judiciaire de proximité ;
- Conçoit à la présentation de la déléguée et à l'aide aux victimes ;
- Garantit au citoyen un accès au droit ;
- Favorise les modes alternatifs de règlement des litiges du quotidien.



CENTRE LA PASSERELLE
 Rue Pierre-Boubet - 03300 CUSSET
 Tél : 04 70 97 25 90 / centrelapasserelle@vdc-cusset.fr

LES PERMANENCES (sur rendez-vous)

- **AVOCATS**
Tous les vendredis de 10h à 12h et de 14h à 16h
- **NOTAIRES**
3^{ème} mardi du mois de 14h à 16h
- **HUISSIERS DE JUSTICE**
2^{ème} vendredi du mois de 11h à 12h
- **DÉLÉGUÉ DU DÉFENSEUR DES DROITS**
1^{er} lundi du mois de 14h à 17h
- **AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL 03)**
4^{ème} lundi du mois de 14h à 17h
- **JUSTICE ET CITOYENNETÉ**
Tous les mercredis de 14h à 12h
- **CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CISFF)**
1^{er} jeudi du mois de 14h à 17h
et 2^{ème} mardi du mois de 14h à 17h
- **ESPACE FAMILLE**
1^{er} mercredi du mois de 14h à 17h
et tous les vendredis de 14h à 17h (sur invitation)
- **SOUTIEN MÉDIATION SOLIDARITÉ (SMS)**
Tous les jeudis de 14h à 17h
- **CONCILIATEUR DE JUSTICE**
4^{ème} mardi du mois de 14h à 17h
- **SERVICE D'INFORMATION ET DE SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX DE L'UDAF 03**
3^{ème} lundi du mois de 14h à 16h

RENSEIGNEMENTS ET
 PRISE DE RENDEZ-VOUS
 AUPRÈS DU CENTRE LA PASSERELLE

Retrouvez la brochure en mairie ou sur leur site internet.

Romain LOPEZ

Tout a débuté lors d'un stage en 4^{ème} au collège Jean de La Fontaine à Saint Germain-des-Fossés. Je suis tombé par hasard dans le métier, en choisissant de faire un stage chez Monsieur Stievenard Gery (boulangerie moderne), c'est à l'issue de ce stage que je me suis pris de passion pour ce métier. Je passais régulièrement mes weekends au fournil ainsi que mes vacances scolaires. J'attendais avec impatience la fin de 3^{ème} pour rentrer en apprentissage. Plutôt bon élève en milieu scolaire, j'avais le choix de mon orientation mais j'avais une préférence pour les métiers manuels. Nous pouvons dire que je m'étais mis dans un sacré pétrin et qu'il me restait beaucoup de pain sur la planche !!! En juillet 2001, fut le départ de ce long voyage dans l'apprentissage de ce métier si passionnant. C'est à la fin de ces deux années que j'obtiens mon CAP boulanger à l'Ifi 03 à Avermes en finissant Major de promo ce qui m'a permis de participer aux sélections des MAF (Meilleurs Apprentis de France).

Ayant dans l'idée de m'installer par la suite, j'ai décidé de faire aussi un apprentissage Pâtissier en un an, dans une pâtisserie haut de gamme (la Chaumière à Clermont-Ferrand) et ainsi quitter le nid familial. J'obtiens donc mon CAP Pâtissier, Chocolatier, Glacier à l'Institut des Métiers de Clermont Ferrand. A la suite de cela et pour m'enrichir davantage, je décide de passer le BP Boulanger à la Fédération des boulangers du Puy-de-Dôme et de l'Allier de Clermont rue Auger qui fut transféré la seconde année à Romagnat.

C'est à la suite de ces deux merveilleuses années passées au sein de la boulangerie Tourette que j'obtiens mon diplôme corrigé par le MOF Pierre Neury boulanger à Loubeyrat 63 où je suis Major de Promo avec la note de 16,5. Ensuite je fais plusieurs missions de remplacement à la Chocolatine à Mezel, à Chamalières chez Ravel, au fournil du village à Parentignat etc... Puis une opportunité s'offre à moi en allant travailler chez l'un des meilleurs boulangers du Puy-de-Dôme à Chamalières à la maison Vacher où je finis d'enrichir mes connaissances pendant presque un an.

C'est au printemps 2007 que j'écoute parler de la volonté de Monsieur Caillot de vendre son fonds de commerce à Magnet. Puis je m'inscris au concours de jeune entrepreneur organisé par Les Grands Moulins de Paris où mon dossier est sélectionné sur 175 au niveau national. Je me dois d'aller passer les épreuves pratiques du concours à Paris Bercy à ce moment-là, je venais d'avoir tout juste 18 ans : j'étais le plus jeune participant (l'âge allait de 18 à 42 ans) je finis 4^{ème} au niveau national.

C'est le 11 septembre 2007, que commence un nouveau départ : je suis un jeune entrepreneur et je donne naissance à « La Maie du Village ». C'est avec volonté, acharnement et courage que je fais prospérer le chiffre d'affaires puis une année est passée et ayant beaucoup de demandes, je décide de reprendre la boutique de St Germain des Fossés à mes anciens maîtres d'apprentissages, là où j'ai eu le déclic et l'amour de la boulangerie, celle qui est le point de départ de ce que je suis aujourd'hui. Puis deux ans plus tard Saint Rémy en Rollat et encore un an plus tard Creuzier le Vieux. Je suis jeune avec la volonté et la soif de faire prospérer et évoluer mon entreprise.

Et puis après comme dans toute entreprise, il y a des moments plus difficiles, où la vie te donne des leçons pour te forger un caractère et te faire avancer davantage, te faire grandir, te rendre plus mature. Aujourd'hui après de multiples péripéties, je peux dire que j'ai une entreprise beaucoup plus pérenne avec de nombreux collaborateurs. On compte 10 vendeuses dont trois apprentis, trois boulangers, trois pâtisseries, un traiteur, un tourier, un livreur, moi qui suis polyvalent sans oublier ma petite femme qui a un très grand rôle (assistante de direction) qui gère la comptabilité, les vendeuses, ...

Aujourd'hui notre boulangerie propose divers choix de pains au levain, de viennoiseries pur beurre, de pâtisseries, de sandwiches, du traiteur classique ainsi que du traiteur boucher et quelques plats cuisinés. Nous répondons à une large demande notamment pour des anniversaires, mariages, baptêmes ainsi que le milieu associatif. Vous pouvez nous contacter au 04 70 59 61 40.

Mes objectifs 2025 sont de continuer à faire prospérer mon entreprise, fidéliser mes clients et proposer toujours plus de choix. Je remercie le nouveau conseil municipal de m'avoir aidé à prendre un nouveau départ, pour sa confiance et de m'avoir permis de continuer de prospérer depuis maintenant presque 18 ans dans ce petit village auquel je suis tant attaché : « Magnet » !



VIE ASSOCIATIVE

ACPG - CATM

Association des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc et Veuves de l'Allier : Association ayant pour but de défendre les intérêts moraux et matériels des anciens combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc et susciter des liens d'amitié entre ses membres.

Cette année encore nous avons participé aux cérémonies commémoratives du 8 mai, 11 novembre et du 7 décembre en hommage aux morts pour la France.

Je vous souhaite à tous une bonne année 2025.

Elie GENESTE, Président

Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers

Lors de notre assemblée générale, notre président étant démissionnaire, c'est Jean-Philippe Hochet qui a été élu.

Notre marche qui a été avancée au 22 septembre s'est déroulée sous un temps pluvieux, ce qui a réduit le nombre de marcheurs. Merci à tous les participants.

Certains d'entre nous ont participé au voyage de deux jours organisés par l'Union Départementale dans le Périgord. Nous avons passé un très beau week-end.

Belle année 2025 à vous tous.

Daniel URBAIN, Secrétaire



Amicale des sapeurs-pompiers

L'année 2024 a été marquée par un changement de bureau au sein de notre amicale qui a quelque peu bouleversé notre calendrier des manifestations.

Malgré tout nous avons pu organiser la troisième édition de notre brocante au mois de juin où plus de 150 exposants se sont rassemblés.

La fin d'année sera marquée par notre traditionnelle Sainte-Barbe... Traditionnelle et pourtant exceptionnelle car cette année nous fêtons les 70 ans du centre.

Durant cette année 2024, nous avons vu la famille pompier s'agrandir avec la venue au mois de mai de la petite Iris, et au mois d'octobre du petit Léonard. Nous leur souhaitons évidemment la bienvenue et j'en profite pour féliciter les parents Thibaud & Camille et Audrey & Sylvain.

Enfin nous finirons l'année avec notre arbre de Noël, l'occasion d'encore faire rêver nos petits... et aussi nos grands grâce à notre Secret Santa.

Cela étant dit nous pouvons attaquer l'année 2025 avec de très beaux projets :

D'abord nous pouvons vous annoncer que nous allons réitérer notre brocante, elle aura lieu le dimanche 22 juin sur le site Antoine Labaye à Magnet.

Nous allons également organiser une journée porte ouverte afin de faire découvrir aux gens qui le souhaitent notre caserne, vous présentez notre nouveau camion et même les initier à nos pratiques, n'hésitez pas à venir nombreux, cela va peut-être susciter des vocations chez vous ou vos enfants et nous serions très heureux de vous accueillir dans notre famille de pompiers.

Nous avons aussi comme projet d'organiser un concours de pétanque ouverts à tous et un voyage pour nos actifs.

Il y aura également des changements de structures puisque, suite aux intempéries de 2022, des travaux de grandes ampleurs doivent avoir lieu pour nous permettre d'avoir une caserne toute neuve.

Aussi je voulais remercier nos amicalistes pour leur engagement, je suis extrêmement heureux de travailler à leurs côtés afin de vous proposer tout au long de l'année nos différentes manifestations.

Je terminerai par vous remercier, vous qui nous accueillez chaleureusement chaque année lors de notre tournée annuelle des calendriers.

Je vous souhaite, au nom de tous les sapeurs-pompiers de Magnet une belle et heureuse année 2025.

Sapeur 1^{ère} classe GENESTE Thomas, Président de l'amicale des sapeurs-pompiers de Magnet

AMHA

Une fois encore la fête du pain 2024 a remporté un franc succès alors que nous fêtons sa 25^{ème} édition. En 2025 nous fêterons les 25 ans de la construction du four à pain qui a été inauguré en juillet 2020 en présence de nombreuses personnalités. A l'initiative de l'association AMHA qui finança l'achat du four et de ses équipements et grâce au soutien et à la participation de la mairie nous avons pu réaliser ce projet.

Après ces 25 années d'activité l'équipe de bénévoles à besoin de se renouveler. Cette année plus que les autres nous faisons **UN APPEL A BENEVOLE**. Toutes personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès de Philippe DELPIERRE Président de l'association. Nous vous accueillerons avec grand plaisir lors de notre assemblée générale le Samedi 15 Mars à 17 heures au four à pain sur le Site Antoine Labaye. Magnétoises et Magnétois si vous pensez que la fête du pain et sa brocante représentent un bon moment dans la vie associative de la commune aidez-nous à les faire perdurer.

En conclusion nous ne manquons pas de remercier tous les bénévoles qui nous ont permis de réaliser une belle fête du pain 2024 dans la joie et la bonne humeur.

Philippe DELPIERRE, Président



Comité des fêtes

Voilà encore une année qui s'achève !

L'année 2024 a été marquée par des défis, notamment la météo qui nous a contraints à annuler notre traditionnel défilé de chars, après des heures de préparation pour vous les présenter. Cependant, malgré la pluie, nous avons pu maintenir le bal du samedi soir, et nous tenons à remercier chaleureusement tous les courageux qui ont bravé les intempéries pour partager cette soirée avec nous. Le dimanche a été une grande réussite avec 500 repas servis pour notre fameux «bœuf à gogo», un très bon concert du groupe On The Road et, bien sûr, pour clore cette journée, un magnifique feu d'artifice financé par la mairie et par nos soins.



En octobre, nous avons également organisé une nouvelle manifestation pour Octobre Rose afin de collecter des fonds pour la Ligue contre le cancer. Cet événement, baptisé le Challenge de la corde rose, a réuni plusieurs

équipes de tir à la corde de la Montagne Bourbonnaise et d'ailleurs, sous un ciel ensoleillé. Cette journée a permis de récolter 5 110,36 €, un beau montant pour une noble cause ! La convivialité, la joie et les rires étaient au rendez-vous, ce qui nous a convaincus de réitérer cet événement en 2025. Nous espérons vous voir nombreuses et nombreux, Magnétoises et Magnétois, pour assister à un autre superbe spectacle au profit de cette belle cause.

Enfin, l'année 2024 a vu l'arrivée de trois nouveaux membres, qui officialiseront leur engagement lors de notre prochaine assemblée générale. Si vous souhaitez vous aussi nous rejoindre, n'hésitez plus et contactez-nous !

Angélique DUFOUR, Présidente



VIE ASSOCIATIVE

Croix blanche

L'association des Secouristes Français Croix Blanche Val d'Allier basée à magnet compte aujourd'hui 14 secouristes dont

- 1 formateur secouriste *Premiers secours en équipe et Prévention secours civiques*
- 1 formateur secouriste *sauveteur secouriste du travail, prévention secours civiques et gestes qui sauvent.*
- et également 2 formateurs *Gestes qui sauvent.*

Nous avons couvert de nombreux évènements et plusieurs formations de secours en 2024.

Un nouveau bureau a été élu :

Président du comité : Mr GONCALVES Alfredo

Présidente de l'association : VIAL Valérie

Secrétaire : GOUGAT Chloé



Nous remercions chaleureusement la mairie de Magnet pour le prêt des locaux et les emplacements sur le parking de la mairie où nous garons nos véhicules.

Alfredo GONCALVES, Président du Comité

Magnetic's dogs

L'année 2024 a été bien remplie !

Depuis sa création en 2019, l'association des MAGNETICS DOGS ne cesse de prendre de l'essor. Le nombre d'adhérents reste stable grâce aux fidèles qui viennent passer un moment ludique avec leur compagnon et les petits nouveaux qui viennent apprendre les bases de l'éducation, qui feront d'eux un animal bien dans ses pattes.

Nous proposons des séances collectives où les chiens apprennent à vivre ensemble, puis, tout en jouant, leur maître leur apprend à marcher au pied sans tirer, à revenir quand on le rappelle et tout un tas d'exercices qui construisent une relation de confiance entre l'un et l'autre.

Les cours sont ouverts à tous les chiens, quel que soit leur race, leur âge. Malgré tout il faut admettre qu'un chiot sera plus réceptif aux conseils prodigués par les moniteurs de l'association. Le but est de vivre en harmonie avec son animal.



a accueilli à bras ouverts. Nous les remercions vivement, car ce fut un grand succès apprécié de tous. Cet événement a permis de mettre en avant le travail des couples chien /maître et prouver qu'avec de la complicité, on peut partager de belles émotions. Au cours de ce concours une équipe des Magnetic's dogs a été sélectionnée pour la finale nationale.

Nous avons également participé au marché des producteurs, le 14 juin 2024. Ce fut l'occasion pour nous de montrer au public présent, ce que nous faisons sur notre terrain, les exercices d'éducation et la découverte de l'agility.

Les cours se déroulent dans la bonne humeur et parfois nous fêtons les anniversaires des chiens.

N'hésitez pas à venir nous voir travailler, les séances se déroulent souvent le samedi matin.

Laurence DUPLAIX, Présidente



En 2024, nous avons eu la lourde charge d'organiser le sélectif des trophées des grandes régions avec l'aide de clubs canins voisins. Cette belle manifestation a pu avoir lieu grâce à la municipalité qui nous

L'association Magnet Village Électrifié

L'association « Magnet Village Électrifié » est née de l'initiative de passionnés d'histoire locale qui ont su fédérer un grand nombre d'habitants de la commune. Son objectif originel est de perpétuer l'histoire des deux expériences nationales qui ont eu lieu à Magnet en 1939 et en 1952. Depuis plus de vingt ans, avec l'appui de ses partenaires publics et privés, le musée Électrodrome développe un ambitieux projet d'initiation et de sensibilisation à destination de tous et toutes. Tout au long de l'année, lors des nombreuses visites effectuées, nos guides au travers d'un parcours découverte dans les allées de notre collection, vous racontent la formidable épopée de l'électrification rurale.

LES POINTS FORTS DE L'ANNÉE 2024 LA BROCANTE DE MVE

En 2023, après une parenthèse sur plusieurs années, MVE avait repris honorablement sa place dans le calendrier annuel des Brocantes du département de l'Allier. Nous étions encore présents le dimanche 24 avril 2024 pour ceux qui étaient à la recherche de la bonne affaire avec un nombre encore plus important d'exposants.

LE SALON DES PATRIMOINES BOURBONNAIS

Une manifestation qui s'est tenue, pour l'année 2024, au palais des congrès de MONTLUCON. Ce salon a toujours pour but de présenter les associations qui œuvrent en faveur du Patrimoine sous toutes ses formes dans le Bourbonnais. Le tout est agrémenté par des échanges avec une multitude de visiteurs pour une première démarche avec notre musée conservatoire ÉLECTRODROME.



JOURNÉES DU PATRIMOINE 2024

Depuis de nombreuses années, un nombre important de curieux vient nous rencontrer lors de ces journées pour connaître ce qui se cache derrière ce nom d'Electrodrome et enfin découvrir l'histoire de notre site patrimonial.

D'AUTRES ACTIONS DE MVE

Notre partenariat avec le regroupement des musées de la « Route des Ondes » nous a amené, cette année 2024, à mettre à disposition un certain nombre de matériels prélevés dans notre dotation pour une exposition thématique dédiée à l'informatique lors de RADIOMANIA 2024 à AULNAT.

Nous étions aussi présents pour l'inauguration de la « BORNE 334 » à LAPALISSE, avec une palette d'objets des années 1950, pour agrémenter ce nouvel espace muséal dédié à la Nationale 7.

En final, nous assurons l'évolution constante de notre conservatoire au gré des découvertes effectuées par nos membres et souvent aussi, grâce à nos visiteurs.

Nous vous souhaitons le meilleur pour 2025.

*Le Président, André ROUX,
et son équipe de bénévoles*



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Association Magnet Village Électrifié
Musée Electrodrome : 11, rue du Bourg, 03260 MAGNET
Ouvert tous les jours sur rendez-vous :
Site internet : electrodrome.org - 06 89 25 05 88

Magnet-Pétanque



Nous avons, cette année encore, joué en Coupe d'Allier et fait de belles rencontres, ainsi que quelques concours internes.

Je suis allé plusieurs jours au boulodrome de Bellerive-sur-Allier pour la remise en état de celui-ci avec des licenciés des communes de Vichy communauté.

Ainsi nous pourrons jouer au boulodrome pour les entraînements et les rencontres.

Lors de notre Assemblée Générale qui s'est tenue le 17 novembre, le bureau en place a été renouvelé. Au nom de tous les membres, je vous souhaite une Bonne année à tous.

Daniel URBAIN, Président



Notre société, en cette dernière saison 2023/2024, a poursuivi sa moisson de beaux résultats, à l'image de la précédente.

En effet, nos couleurs ont brillé sur les terrains de divers championnats de France, au terme de qualifications au niveau départemental puis au niveau régional.

Ainsi, nos jeunes joueurs se sont illustrés lors de deux championnats de France :

- Ilan MALLOT et son ami Enzo MOUILLEVOIS, accompagnés de leur compère Noé de la Boule Vichyssoise, se hissèrent au stade des 8^{ème} de finales de l'épreuve.
- Ilan MALLOT, seul, réussit à se qualifier au niveau des ¼ de finales du championnat individuel, ratant d'un cheveu les demi-finales face à la championne de France en titre.



Si nos jeunes talents ont été de belles satisfactions pour notre club, il convient de saluer aussi :

- Chrystèle CARCASSIN qui se qualifia pour le championnat de France Simple catégorie féminine 4^{ème} division.
- Gérard FRANCHISSEUR, pour cette même épreuve du championnat de France, en catégorie masculine 4^{ème} division.
- Enfin, la doublette composée de Déborah et Sébastien MALLOT, pour sa qualification au championnat de France Mixte.

Notre société s'engage largement dans le domaine de l'organisation d'épreuves officielles, puisque pour la 3^{ème} année consécutive, elle organisa le championnat départemental Double sur le terrain des LANDELLES, ainsi que le Challenge ROPIOT au mois de juin et son célèbre concours semi-nocturne en doublette au mois de juillet, qui animent chaque année ces mêmes terrains.

Nous invitons toute personne, jeune ou adulte, qui serait intéressée par la découverte de notre beau jeu, à venir y retrouver nos joueurs et nos éducateurs sportifs, à partir de la fin du mois de mars et le retour de l'heure d'été, les mercredis en fin d'après-midi.

En effet, si les résultats sportifs s'avèrent importants pour un club sportif, l'essentiel réside dans le climat amical et convivial de notre société pour appréhender les premiers gestes propres à notre sport et y accueillir tous les sportifs en herbe !

A bientôt alors !



Amicale laïque

Bonjour à tous,

Comme chaque année l'Amicale laïque organise plusieurs manifestations dans le but de récolter des fonds afin de financer entre autres les sorties scolaires et le spectacle de Noël.

Sur l'année scolaire 2023-2024 nous avons organisé une tombola de Noël, un marché de Noël, un loto ainsi que la kermesse.

Concernant notre animation de Pâques au château des Mussets, la météo n'étant pas favorable nous avons dû l'annuler pour notre plus grand regret.

Mention spéciale pour notre loto qui, cette année, a eu lieu à l'espace culturel Fernand Raynaud de Saint-

Germain-des-Fossés. Nous avons choisi cette salle pour sa grande capacité et cela nous a réussi, puisque nous avons fait carton plein avec un bénéfice à la clé de plus de 5 000 €. De ce fait, nous réitérons cette année le 12 avril 2025 dans la même salle, alors nous vous y attendons nombreux !!!!

Pour terminer, j'aimerais ajouter que comme toutes les associations du village, nous sommes sans cesse à la recherche de nouveaux membres ou bénévoles afin de nous prêter main-forte lors de nos différentes manifestations.

C'est toujours avec grand plaisir que nous accueillons de nouveaux membres.

Nous sommes une équipe dynamique et conviviale, alors, si vous souhaitez nous rejoindre, vous êtes bien entendu les bienvenus !!!!!

A très vite

Sophie GOBERT, Présidente de l'Amicale Laïque



Magnet – Seuillet – St-Gérard Foot et Allier Sud Foot



SENIORS

Pour cette saison, notre club a de nouveau pu engager une équipe senior en D4 qui sera de nouveau sous la coupe de notre Coach Walid Makhebi. Nous avons accueilli de

nouvelles recrues et nos joueurs les plus fidèles ont renouvelé leur licence. Malgré quelques départs, nous avons 20 licenciés dans la catégorie Senior qui pourront évoluer sur les trois stades municipaux de Magnet, Seuillet et Saint-Gerand le Puy.

Nous avons aussi le plaisir de pouvoir inscrire l'un de nos dirigeants à la formation d'arbitre qui aura lieu courant novembre 2024 à Besson.

ECOLE DE FOOT

Voilà maintenant une année que le regroupement ALLIER SUD FOOT a été créé. Cela a permis aux trois clubs de pouvoir engager toutes nos équipes de l'école de foot dans les catégories de U6 à U18. Nous pouvons compter 101 licences rien que pour le MSSG Foot.

Nos jeunes foteux sont toujours aussi nombreux à venir s'entraîner du lundi au vendredi sur les

terrains des 5 communes qui constituent le regroupement.

LA VIE DU CLUB

Nous remercions les 25 dirigeants qui constituent l'équipe d'encadrants au sein de l'école de foot et du bureau du club.

Nous avons fixé quelques dates à retenir si vous souhaitez passer quelques moments sympathiques avec nous :

- Concours de Belote le 01/02/2025 à la salle des fêtes de Saint Gérard,
- Loto le 06/04/2025 à la salle des fêtes de Saint Gérard,
- Soirée Paella le 17/05/2025 à la salle des fêtes de Seuillet,
- Assemblée générale le 22/06/2025 à la salle des fêtes de Seuillet (suivi d'un barbecue)

Le club vous souhaite ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2025.

André GUINARD, Président



Le guide des associations

ASSOCIATION - SIÈGE SOCIAL	PRESIDENT	SECRETAIRE	TRESORIER	DELEGUE(E) MAIRIE
ACPG-CATM Mairie	Elie GENESTE	Georges POTIER	René TRIBOULET	Philippe DELPIERRE
A.M.H.A. Four à Pain, Site A. Labaye	Philippe DELPIERRE	Marc MONTUPET	Marie-Christine POTIER	Xavier PARIS
Amicale Laïque Mairie	Sophie GOBERT	Angélique THALABARD	Noëlie MANUEL	Jean-Michel AUDREN
Amicale des Sapeurs-Pompiers 23 Site A. Labaye - Caserne	Thomas GENESTE	Audrey DELAFOND	Adlyne THOMAS	Xavier PARIS
Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers	Jean-Philippe HOCHET	Daniel URBAIN	Robert MICHALET	Ludovic BAPTISTE
Comité des Fêtes Rue du Quai	Angélique DUFOUR	Nicolas NEBOUT	Jean-Michel JOUAT	Stéphanie BOUTROUX
Indépendante Boule 7 Rue des Landelles - "La Cabane" 04.70.58.12.25	MALLOT Déborah Jean-Louis CHAUCHOT (Président délégué)	Bérengère MOUILLEVOIS	Annick CHAUCHOT	
Magnet Pétanque Rue du Quai	Daniel URBAIN	Christophe MAZUEL	Laurent GENESTE	Corinne GENESTE
M.V.E. Electrodrome 11 Rue du Bourg - 04.70.58.27.99	André ROUX	Isabelle ROUX	Roland SAULNIER	Marc MONTUPET
M.S.G. FOOT 2 Rue Maurice Dupont 03150 ST GERAND LE PUY	Flavie CIVALLERO et Alain MARIDET Vice-Présidents	Bérengère RAZANAMPARANY	Louis MAUPLIN	Jean-Louis MERCIER
SECOURISTES FRANCAIS CROIX BLANCHE DU VAL D'ALLIER 29 Av. de la Gare 04.70.32.07.88	Alfrédo GONCALVES	Valérie VIAL	Claudie MALLERET	
Magnetic Dog's Mairie	Laurence RENON DUPLAIX	William RENON	Chloé DUPLAIX	Angélique DUFOUR

Le calendrier des manifestations 2025



Janvier

12 Assemblée Générale **Amicale des Sapeurs-pompiers** (CPI Magnet)

17 Assemblée Générale du **Comité des fêtes**

Février

1 Concours de belote **MSSG Foot** (salle de St Gerand le Puy)

Mars

15 Assemblée Générale **AMHA** (Four à pain)

29 Assemblée Générale **MVE** (Electrodrome)

Avril

6 Loto **MSSG Foot** (salle de St Gerand le Puy)

12 Loto à St Germain des Fossés (en soirée) **Amicale**

Laique

13 Brocante **MVE** (Site Antoine Labaye)

20 Chasse aux œufs **Amicale laïque** (Château des Mussets)

Mai

8 Cérémonie commémorative **ACPG/CATM** (Monument aux Morts)

17 Paella **MSSG Foot** (salle de Seuillet)

25 Championnat régional Double-mixte **Indépendante Boule** (boulodrome des Landelles)

Juin

14 et 15 Anniversaire de l'armistice **Municipalité** (Site Antoine Labaye)

15 (matin) Grand prix Propagande, Challenge Jean Claude ROPIOT **Indépendante Boule** (Boulodrome des Landelles)

15 (après-midi) Challenge Lucas et Roland Meunier, tête à tête amical **Indépendante Boule** (Boulodrome des Landelles)

20 Kermesse **Amicale laïque** (Ecoles)

22 Brocante **Amicale des sapeurs-pompiers** (Site Antoine Labaye)

22 Assemblée Générale **MSSG Foot** (salle de Seuillet)

Juillet

18 Semi-nocturne en double, Coupe Jacky TALON **Indépendante Boule** (boulodrome des Landelles)

19/20/21 Fête patronale **Comité des fêtes**

26 Concours Open, Challenge Pascal DESSAIGNE (ouvert à tous, licenciés ou non) **Indépendante Boule** (Boulodrome des Landelles)

Septembre

14 Fête du Pain et brocante **AMHA** (Site Antoine Labaye)

20 et 21 Journées du Patrimoine **MVE** (Electrodrome)

20 Concours officiel **Magnet Pétanque**

28 Randonnée **Anciens Sapeurs-pompiers**

Octobre

4 Octobre rose **Comité des fêtes**

A définir Soirée des Contes **Bibliothèque de Magnet**

Novembre

11 Cérémonie commémorative **ACPG/CATM** (Monument aux Morts)

23 Choucroute **MSSG Foot** (Salle de Seuillet)

Décembre

6 Cérémonie commémorative **ACPG/CATM** (Monument aux Morts)

6 Marché de Noël **Amicale Laique**

A définir Assemblée Générale **Magnet Pétanque**

Souvenirs de classe ... Les reconnaissez- vous ?

Année 2011-2012



Réponse dans notre prochain bulletin !



Angélique DUFOUR, Yohan VACUS, Emilie GAUME, Isabelle RIBEYRON, Nicolas PINOT
Marie-Béatrice FARJAUD, Marilynne DESSERT, Virginie THIRARD-COUPÉL (accroupie), Patrice TRAVICHON,
Julie GUETTARD, Julie ROPIOT, Sébastien CHALINE, Delphine CHARRIER, Pierre TANTOT,
David LASSOZE (accroupi), Jérôme LOPEZ.

*Nous recherchons de vieilles photos de classe qui n'ont pas encore été diffusées pour les prochains bulletins.
Si vous en avez, merci de prendre contact avec Angélique ou Corinne.*